

Le 13 juin 2019

[Original]

## Gaz naturel

**M. D. Landry** : Merci, Monsieur le président. Le premier ministre semble avoir une vision très étroite en ce qui concerne nos perspectives économiques. Pour lui, c'est le gaz ou le pétrole. Récemment, il a beaucoup parlé d'un corridor énergétique. Les gouvernements conservateurs et libéraux ont soutenu diverses versions de cette proposition depuis maintenant près de 10 ans. Le premier ministre peut-il nous dire combien d'emplois seront créés au cours des trois prochaines années à partir de ce corridor énergétique?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** : Monsieur le président, je suis reconnaissant de la question. Vous savez, si nous continuons à tout refuser, il sera difficile de chiffrer le nombre d'emplois qui seront créés. Les seuls emplois qui pourront être financés le seront au moyen de quelque invention de projet par l'intermédiaire d'un programme fiscal. Nous avons bel et bien une autre approche à cet égard.

En ce qui a trait à la prospection du gaz et aux changements climatiques, j'ai déjà parlé ici à la Chambre des raisons pour lesquelles la Colombie-Britannique construit une usine de GNL. C'est pour fournir une alimentation en énergie et remplacer les usines de charbon à l'étranger, Monsieur le président. Dans le cadre d'une stratégie liée aux émissions mondiales — et nous faisons partie d'une économie mondiale et sommes aux prises avec des enjeux d'émissions mondiales, Monsieur le président —, ce n'est pas le bon vieux Nouveau-Brunswick à lui tout seul ni le Canada qui réussira à sauver le climat, mais, si nous pouvons atténuer les effets à l'échelle mondiale, la situation s'améliorera, Monsieur le président.

Nous parlons de l'installation d'exportation du GNL en Colombie-Britannique et de la situation qui se présentera au Québec, où une nouvelle usine de GNL s'installera pour exporter vers l'Europe et remplacer les combustibles fossiles. Monsieur le président, misons sur un programme axé sur une économie de transition qui permet d'assainir progressivement l'environnement par le truchement de la portée mondiale de nos actions, car il en est ainsi, Monsieur le président. L'enjeu est mondial. L'enjeu est planétaire.

[Original]

**M. D. Landry** : Monsieur le président, j'avais demandé au premier ministre de nous dire combien d'emplois seraient créés, mais je n'ai pas obtenu de réponse à ce sujet. Par contre, cette semaine, à Saint John, le premier ministre a parlé de convertir l'installation de gaz naturel



liquéfié pour permettre l'exportation. Il a dit que le gaz naturel domestique serait la clé pour cela.

Ma question s'adresse encore au premier ministre, qui, compte tenu de son expérience, devrait pouvoir facilement y répondre : Quelle quantité de gaz domestique est nécessaire pour que cela devienne une réalité? En même temps, au plus fort de la production, y a-t-il suffisamment de gaz qui a été produit dans la région de Sussex pour soutenir cette rentabilisation?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** : Monsieur le président, je suis vraiment reconnaissant de la question, parce que c'est ce que nous essayons de comprendre : Y a-t-il suffisamment de gaz au Nouveau-Brunswick pour même approvisionner une installation d'exportation? La taille d'une telle installation dépendra de la disponibilité des ressources. Ce que nous savons, c'est que nous ne sommes pas en mesure de les transporter jusqu'ici par pipeline. Le fait est que, si nous disposons des ressources ici au Nouveau-Brunswick, nous aurons donc accès à des réserves de gaz qui alimenteront le pipeline.

Que m'ont dit les gens de Repsol? Ils ont dit que, s'ils disposaient du gaz de l'Alberta... Ce qu'ils voulaient dire, c'est que, s'ils avaient accès aux réserves de gaz, ils envisageraient de transformer l'usine en installation d'exportation, ce qui permettrait de remplacer les combustibles fossiles ailleurs dans le monde, Monsieur le président. Voilà l'occasion qui se présente à nous au Nouveau-Brunswick. Nous avons la possibilité d'influer sur d'autres parties du monde qui sont dans une bien plus mauvaise posture que nous pour ce qui est des émissions. Voilà l'occasion d'envergure mondiale qui s'offre au Nouveau-Brunswick.

[Original]

**M. D. Landry** : Monsieur le président, je n'aime pas poser des questions hypothétiques, mais je n'aime pas recevoir des réponses hypothétiques non plus. Ce que j'ai demandé au premier ministre, c'est que, lorsque ce liquide naturel...

[Traduction]

Combien d'emplois le gaz naturel liquéfié apportera-t-il au Nouveau-Brunswick? Savons-nous si nous avons assez de gaz ici au Nouveau-Brunswick? Pouvons-nous dire aux gens de la province combien d'emplois liés à cette ressource naturelle devraient être créés, Monsieur le président?

**L'hon. M. Higgs** : Je vous remercie de la question. Je sais que le projet coûtera probablement de 8 à 10 milliards de dollars, au moins. Combien d'emplois un projet de 8 milliards de dollars pourrait-il créer? Ce serait pure spéculation de ma part de donner le nombre, Monsieur le président, mais, chose certaine, la phase de construction représenterait des centaines, voire des milliers d'emplois. À long terme, il serait question de centaines d'emplois.



Monsieur le président, le but de cet exercice, c'est que, si nous avons la possibilité d'encourager au Nouveau-Brunswick les investissements du secteur privé dans nos ressources et d'influer sur la conjoncture économique mondiale et sur les émissions mondiales... Monsieur le président, nous exerçons donc une grande influence. Nous nous démarquons sur la scène internationale en contribuant à la réduction des émissions. Une occasion s'offre à nous — que d'autres ont saisie —, alors tirons profit des ressources dont nous disposons aujourd'hui, maintenant, au Nouveau-Brunswick. Si nous voulons changer la donne, voici une occasion qui se trouve en plein sous notre nez. Saisissons l'occasion pour que le projet se réalise. J'aimerais travailler avec l'opposition pour déterminer les ressources précises qui sont à notre disposition, Monsieur le président.

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

**M. D. Landry :** Monsieur le président, suite à cette réponse, je me lève à la Chambre pour demander ceci : Y a-t-il suffisamment de gaz dans la région de Sussex pour ce faire ou le gouvernement sera-t-il obligé de lever le moratoire dans l'ensemble de la province? Ou bien, encore, la province sera-elle obligée d'importer du gaz pour créer ces milliers d'emplois dont vient de nous parler le premier ministre?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs :** Encore une fois, je vous remercie de la question. Le fait est que, Monsieur le président, nous n'avons pas procédé à une évaluation. Non, il n'est pas prévu de lever le moratoire dans d'autres régions de la province. Nous avons dit que nous considérions la question et que nous voulions l'étudier, et ce, pour des biens à bail dans la région de Sussex. Nous l'avons déjà dit, et toutes les modifications apportées aux règlements y étaient liées. Elles visaient à autoriser le ministre à s'engager dans le processus de consultation et à se demander : Bon, pouvons-nous parvenir à un accord? Déterminons d'abord quelles sont nos ressources et rattachons cela aux fonds que nous pourrions obtenir auprès du secteur privé, non pas l'argent du gouvernement, mais des investissements du secteur privé dans notre province.

À quoi cela sert-il de passer à la prochaine étape? À l'heure actuelle, le prix du gaz est trois fois plus élevé ici que dans d'autres régions du pays ou aux États-Unis, car ces endroits ont des réserves de gaz. Actuellement, nos industries et nos entreprises — qu'il s'agisse de restaurants, de commerces, petits ou grands —, nos hôpitaux et nos écoles... Tout bâtiment chauffé au gaz au Nouveau-Brunswick dépense plus, car nous avons peur d'examiner les faits.



[Original]

## Développement économique

**M. D. Landry** : Monsieur le président, cette semaine, nous avons entendu le premier ministre utiliser, à plusieurs reprises, l'expression « économie de transition ». Le premier ministre peut-il expliquer sa signification de cette expression et en quoi, selon lui, nous sommes en train de nous transformer, en termes de secteurs?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** : Encore une fois, je vous remercie de la question. Oui, voici en quoi consiste l'idée d'une économie de transition : Au lieu de simplement augmenter les taxes et impôts pour tâcher de payer les innovations nécessaires en ce qui concerne la prochaine batterie et trouver la prochaine bonne idée qui nous permettra de passer aux sources d'énergie entièrement renouvelables et de réduire les émissions, servons-nous des ressources que nous utilisons en ce moment.

Lorsque je parle d'utiliser notre pétrole ou d'y avoir accès, je ne veux pas dire : Utilisons plus de pétrole. Je veux dire : Remplaçons le pétrole que nous utilisons actuellement par le pétrole que nous avons déjà dans notre pays. Voilà tout. Il n'y a pas de nouveau pétrole ici, et nous éliminerons progressivement notre consommation de pétrole, mais utilisons notre pétrole pendant que nous en avons la possibilité. Puis, laissons l'industrie payer les innovations dont nous avons besoin pour aller de l'avant.

C'est ce que j'ai dit à maintes reprises à propos des industries qui ont subi des transitions au fil des années. Je pense que Kodak est un exemple du secteur de la photographie numérique qui a supplanté l'industrie de la pellicule. Tout à coup, l'industrie de la pellicule a disparu. Ce genre d'évolution et d'innovations donnera des résultats. Laissons les acteurs de l'industrie, pendant qu'ils sont encore là, payer les changements. Merci beaucoup.

[Original]

**M. D. Landry** : Monsieur le président, à quelques reprises, durant la période de questions, le premier ministre a cité l'économie norvégienne comme exemple pour le Nouveau-Brunswick. En Norvège, l'économie repose en grande partie sur le pétrole de la mer du Nord. C'est une ressource que nous n'avons pas. Pour appuyer leurs programmes sociaux, les Norvégiens paient une taxe de 25 % sur les produits et services. Quel est le parallèle entre le Nouveau-Brunswick et la Norvège?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** : Nous avons bel et bien un potentiel gazier et, au Canada, nous avons effectivement accès à du pétrole. Au fil des ans, l'industrie pétrolière et gazière a contribué à la



prospérité de la Norvège. Celle-ci a accumulé, un peu partout dans le monde, des richesses et des actifs d'une valeur de plus de 1 billion de dollars, mais elle n'y est pas arrivée au moyen de taxes ni d'impôts, Monsieur le président. La Norvège y est arrivée par la mise en valeur de ses ressources naturelles. Voici le but dont je parle ici : Au fil des ans, nous avons gaspillé notre argent et, maintenant, nous avons vraiment la possibilité de commencer à utiliser nos ressources en nous servant des recettes pour préparer l'avenir, Monsieur le président, et pour nous aider à innover et à façonner l'avenir.

Ce matin, l'opposition a soulevé la question des paiements de transfert et a mentionné la préoccupation de Jason Kenney à cet égard. Monsieur le président, l'Alberta envoie de l'argent aux quatre coins du pays depuis des générations. Elle nourrit nos enfants depuis des générations. Ne pouvons-nous pas comprendre un peu la situation dans laquelle elle se trouve à l'heure actuelle? C'est comme si chacun vivait dans son coin. Monsieur le président, nous sommes une nation, et non pas seulement une province.

[Original]

**M. D. Landry** : Monsieur le président, je vais revenir sur le budget actuel et sur son impact sur l'économie.

Dans son communiqué, sous la rubrique « Développement d'une économie durable », le ministre des Finances a vanté l'élimination de la plaque d'immatriculation en avant des automobiles. Le ministre peut-il nous dire combien d'emplois cela va créer au cours des trois prochaines années?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** : Monsieur le président, la décision concernant la plaque d'immatriculation n'était pas fondée sur des facteurs économiques. La décision en était une de convenance, étant donné que les gens voulaient que la mesure soit prise. Lorsque nous avons travaillé avec le parti de l'Alliance et parlé d'éliminer la plaque d'immatriculation avant, nous étions aussi d'accord à propos de la mesure ; nous nous sommes donc posé collectivement la question suivante : Pouvons-nous faciliter la vie aux gens et permettre aux gens ordinaires et aux résidents d'avoir le choix d'une option moins chère ou plus pratique? La plaque d'immatriculation avant est une question de convenance. Une telle mesure ne permettra pas de réaliser la moindre économie.

Toutefois, en ce qui concerne les autres dossiers à traiter et qui ont été abordés hier à la Chambre, il ne fait aucun doute qu'un dialogue s'est de nouveau engagé à l'égard de questions que nos collègues ont soulevées. Monsieur le président, l'important, c'est qu'il soit plus facile et plus abordable pour les gens de vivre et de travailler au Nouveau-Brunswick. L'important, c'est de supprimer l'obstacle qu'est l'imposition excessive. Il s'agit de permettre aux gens de dire : Je peux vivre au Nouveau-Brunswick et travailler n'importe où dans la province, car j'en ai les moyens. Savez-vous quoi? Des gens s'en rendront peut-être compte et diront : Je veux revenir au Nouveau-Brunswick. Voilà la solution, Monsieur le président.



**M. D. Landry** : Monsieur le président, c'est ce que disent les gens du gouvernement.

[Original]

Le prochain élément de la rubrique « Développement d'une économie durable » est le suivant : « Les pompiers volontaires n'auront plus à payer de droits pour leurs plaques d'immatriculation spéciales. » C'est un beau geste avec lequel nous pouvons être d'accord, mais quel sera l'impact sur l'économie? Combien d'emplois seront créés au cours des trois prochaines années, Monsieur le président?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** : Monsieur le président, c'est un débat intéressant que nous avons là. Vous savez, on peut dire : Je vais construire quelque chose. Il faudra 100 emplois pour la construction. Pour ce faire, je vais augmenter les taxes et impôts ou dépenser 10 millions de dollars, et le tour sera joué. Je peux donc dire que je créerai 50 emplois à ce titre.

Monsieur le président, il s'agit de bâtir l'avenir, et non de le grever. C'est une stratégie de développement économique qui s'appuie sur l'investissement du secteur privé. Quand nous commençons à agir logiquement... La mine de sel à Sussex est un exemple, Monsieur le président. Nous n'avons pas dépensé d'argent du gouvernement pour cela, mais il est question de 50 emplois, Monsieur le président. Nous travaillons en outre à une autre initiative qui serait liée à la construction et au remplacement de ponts en bois. Nous n'y affecterons pas la moindre somme d'argent. La décision repose sur le fait qu'une compagnie veut s'établir ici, en supposant que son modèle d'affaires le lui permette. Combien d'autres projets sont envisagés? De nouvelles installations de GNL sont un autre exemple, Monsieur le président. Le projet de minerai de fer dans le Nord en est encore un autre. Si nous pouvons voir naître ces projets parce que les gens veulent demeurer, travailler et vivre ici... L'agriculteur à Bouctouche, Monsieur le président, veut continuer à accroître ses activités et à cultiver ses terres. Voilà les possibilités qu'offrent les fonds privés.

**M. Harvey** : Monsieur le président, Opportunités NB accomplit un excellent travail pour l'économie provinciale et utilise le Plan de croissance économique de notre ancien gouvernement pour atteindre les objectifs en question. Monsieur le président, les efforts d'ONB ont mené à la création de 3 122 nouveaux emplois dans le secteur privé au sein d'entreprises avec lesquelles l'organisme a travaillé en 2017-2018. Pourquoi la ministre responsable d'ONB a-t-elle autorisé le gouvernement conservateur actuel, soit le gouvernement sans coeur de M. Higgs, à réduire de 7 millions de dollars le budget de fonctionnement d'ONB pour 2019-2020, Monsieur le président? Quelle est la vision du gouvernement actuel en matière de croissance économique? Est-ce une vision chimérique ou réaliste, Monsieur le président?

**L'hon. M<sup>me</sup> M. Wilson** : Je remercie le député d'en face de la question. La vision est tout à fait réaliste. Ce n'est pas une chimère. Il est très important que notre gouvernement ait un plan de



développement économique ambitieux. Ce n'est un secret pour personne à ONB que le gouvernement actuel tient à s'assurer d'optimiser ses ressources au nom des contribuables, et ce, dans tous les secteurs du gouvernement. Cela comprend notamment la façon dont nous dynamisons le secteur privé et le fait que nous devons tous apporter notre contribution. En fait, je travaille très étroitement avec l'équipe d'ONB depuis des semaines, voire des mois pour que nous continuions à remplir le mandat tout en optimisant les ressources. Je vous remercie encore une fois de la question. Je vois de belles réalisations se produire.

Quand je marche dans les rues de Fredericton, je peux vous dire que je me fais aborder quotidiennement par les propriétaires d'entreprises indépendantes de la région qui sont très contents que nous fassions ce qui s'impose dans la province. Merci.

**M. Harvey** : Monsieur le président, il est assez incroyable d'entendre parler ainsi du secteur privé. Je vais citer les propos de Herb Emery, chroniqueur chez Brunswick News et titulaire de la chaire Vaughan sur l'économie régionale à l'Université du Nouveau-Brunswick.

*Il existe un indicateur précis et objectif du rendement d'un gouvernement lorsqu'il s'agit de faire du Nouveau-Brunswick un endroit propice à la création d'entreprise : la valeur en dollars des investissements provenant du secteur privé. D'après cet indicateur, le gouvernement progressiste-conservateur n'affiche pas jusqu'à présent de points sur la feuille de pointage.*

*Monsieur le premier ministre Higgs, vous avez un travail à faire pour obtenir des résultats à cet égard. [Traduction.]*

Tous les parlementaires du côté du gouvernement parlent du secteur privé, Monsieur le président, mais c'est une chimère. Quelles mesures concrètes la ministre responsable d'Opportunités Nouveau-Brunswick... Quelles industries en particulier cible-t-elle pour faire croître notre économie dans le secteur privé? Monsieur le président, certaines personnes comprennent que le gouvernement actuel ne joint pas le geste à la parole. Ce gouvernement ne comprend pas l'économie, et des chroniqueurs comme M. Emery le disent.

**L'hon. M. Higgs** : Il est navrant, Monsieur le président, d'entendre quelqu'un dire que l'investissement du secteur privé est une chimère. Il est triste, Monsieur le président, d'entendre dire que l'investissement du secteur privé... Sous le gouvernement qui nous a précédés, nous avons vu pour la première fois les investissements du secteur privé égaler ceux du secteur public. La situation est déplorable, Monsieur le président, car cela rend simplement compte d'une économie soutenue par les contribuables, ce qui revient seulement à imposer davantage pour inventer un emploi. La situation est bien triste.

Il a été question d'envisager l'avenir et de voir comment façonner l'avenir. Pourquoi tenions-nous donc à ce que les agences de notation nous donnent une perspective stable au lieu de continuer avec une perspective négative? C'est parce que nous ne voulions pas voir augmenter de 25 millions de dollars les paiements d'intérêts et devoir trouver quelque motif afin d'imposer davantage les gens et ainsi leur refile la facture.



Toutefois, je sais que l'approche est différente, Monsieur le président. Je sais qu'il en va autrement pour les gens d'en face, car ils ont adopté une seule approche, en l'occurrence celle de Cannabis NB. Les six premiers mois d'exercice se sont soldés par une perte de 12 millions de dollars. Des bâtiments de 3 000 pi<sup>2</sup> ont été construits pour le simple plaisir d'en construire. À quel genre de modèle d'affaires ont-ils eu recours? À aucun modèle, Monsieur le président.

**M. Harvey :** Eh bien, Monsieur le président, il est évident que le premier ministre doit intervenir pour venir à la rescousse de sa ministre. Par ailleurs, le premier ministre ne comprend toujours pas ce qu'il en est du secteur privé. Il parle du cannabis au Nouveau-Brunswick. Il ne comprend pas le concept. Il s'agit de 1 000 nouveaux emplois.

(Exclamations.)

**M. Harvey :** Il s'agit de 1 000 nouveaux emplois. Les gens du gouvernement rient, mais ce sont des emplois dans le secteur privé, Monsieur le président. Le secteur privé a créé plus de 1 000 nouveaux emplois au Nouveau-Brunswick au cours des quatre dernières années, et les gens du gouvernement rient. Ils rient de l'investissement du secteur privé dans le développement du produit en question. Ils ne comprennent pas l'industrie ni les retombées économiques qui découlent du CRP et des universités. Ils ne comprennent tout simplement pas, et la population du Nouveau-Brunswick le constate.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**M. Harvey :** Je vais donc poser la question suivante à la ministre. Peut-être que le premier ministre devra prendre la parole. Quels sont alors les secteurs précis que le gouvernement actuel considère de sa propre initiative, Monsieur le président? Il utilise tous les secteurs que nous avons cernés — la cybersécurité, l'acériculture —, et nous pourrions continuer longtemps en citant notre Plan de croissance économique, mais que fait le gouvernement?

**L'hon. M<sup>me</sup> M. Wilson :** Merci, Monsieur le président, et je remercie le député d'en face. Si quelqu'un veut savoir qui comprend le secteur privé, il faut demander à la personne ici présente qui a eu plus de 12 000 rencontres en tête-à-tête avec les propriétaires de petites entreprises locales de la région. Je vais vous dire à quel point ces gens sont occupés. Pour moi, cela a représenté 60 000 appels et tentatives avant de pouvoir rencontrer les gens en question, car ils sont à ce point occupés. Ils savent que je connais le secteur des petites entreprises comme le fond de ma poche. Ils savent que c'est ma réalité. À chacune de nos rencontres, ils sont ravis de nous voir et d'entendre abondamment parler de la façon dont le premier ministre veut dynamiser le secteur privé. Nous savons d'où proviennent les revenus dans la province. Il s'agit d'un secteur prospère et indépendant qui soutient le secteur public. Nous en sommes conscients.



Hier ou avant-hier, des questions m'ont été posées à propos des régions rurales du Nouveau-Brunswick. Nous n'accepterons pas un partage à parts égales des coûts avec le gouvernement fédéral pour construire des autoroutes qui contourneraient ces régions de la province.

### Changements climatiques

**M<sup>me</sup> Mitton** : Monsieur le président, le discours du trône du gouvernement actuel à l'ouverture de la deuxième session de la 59<sup>e</sup> législature, le 20 novembre, promettait une nouvelle forme de concertation visant la gouvernance qui comprendrait la collaboration entre les partis. Je n'ai pas vu suffisamment de concertation jusqu'à présent. L'un des engagements énoncés dans le discours du trône était de travailler avec d'autres partis à la création d'un poste de haut fonctionnaire de l'Assemblée responsable des enjeux scientifiques et des questions liées aux changements climatiques. À mon avis, l'annonce représentait un pas dans la bonne direction, compte tenu du récent rapport du GIEC selon lequel nous avons déjà atteint un réchauffement de 1 °C et atteindrions un réchauffement de 1,5 °C dès 2030.

Étant donné l'urgence, quand le premier ministre collabora-t-il avec mes collègues et moi afin de déposer des mesures législatives pour créer un poste de haut fonctionnaire de l'Assemblée responsable des enjeux scientifiques et des questions liées aux changements climatiques?

**L'hon. M. Higgs** : Monsieur le président, la députée d'en face apporte un argument valable. Nous avons énoncé l'initiative dans notre discours du trône, mais nous ne l'avons pas encore mise en oeuvre. Il va sans dire que nous avons encore du travail. Nous n'avons pas fini les travaux ici. Nous continuerons d'aller de l'avant et de réaliser des changements, et l'initiative en question sera évidemment une des priorités lorsque nous serons de retour, à la session d'automne. Toutefois, avant cela, nous espérons y travailler et organiser le tout pour que, à l'automne, nous puissions commencer à comprendre vraiment ce qu'elle signifie. S'agit-il d'un nouveau poste? S'agit-il d'un poste redéfini d'une quelconque façon? Que cela signifie-t-il vraiment?

Au bout du compte, je ne veux pas créer un nouveau bureau pour le simple plaisir d'en créer un. Je veux m'assurer que le poste se voit vraiment attribuer un mandat pour prendre les mesures qui s'imposent, être indépendant et agir en tant que juge ; il doit toutefois pouvoir le faire de façon significative. Je souhaite donner suite à l'initiative, et nous continuerons à en faire une priorité. L'initiative n'a simplement pas encore été mise en oeuvre, Monsieur le président.

[Original]

**M<sup>me</sup> Mitton** : Monsieur le président, j'apprécie la réponse. Dans son discours du trône, le gouvernement s'est aussi engagé à établir un comité multipartite chargé d'élaborer une stratégie pour atteindre nos objectifs en ce qui a trait aux émissions d'ici à 2030. Au cours de l'été 2016, le Comité spécial sur les changements climatiques a fait le tour de la province pour



trouver, avec les gens du Nouveau-Brunswick, les meilleurs moyens d'atteindre ces objectifs. Le rapport de ce comité contenait 85 recommandations, que tous les partis ont approuvées.

[Traduction]

L'un des engagements prévus dans le Plan d'action sur les changements climatiques, auquel adhère le gouvernement actuel, est la création d'un comité permanent sur les changements climatiques qui recevrait des rapports annuels sur les progrès réalisés en matière de lutte contre les changements climatiques. Quand le premier ministre proposera-t-il une motion pour créer un comité permanent multipartite sur les changements climatiques chargé des enjeux liés à l'urgence des changements climatiques?

**L'hon. M. Carr** : Merci, Monsieur le président. Je veux simplement corriger les propos de la députée d'en face. Voilà une excellente question. J'ai peut-être mal compris la traduction, mais la députée d'en face a dit qu'il y avait 85 mesures. En fait, il y en a 118. C'est peut-être une question de traduction.

En ce qui concerne la façon dont nous donnons suite aux recommandations formulées dans le Plan d'action sur les changements climatiques et les renseignements et les questions présentées par la députée d'en face, le premier ministre a raison. Nous travaillons à certains des éléments concernant le poste de haut fonctionnaire de l'Assemblée et le processus de présentation de rapports. Je pense qu'il serait préférable que, à un moment donné, nous nous réunissions et que nous définissions ce que signifie la mesure et comment aller de l'avant à cet égard afin que le tout soit aussi logique pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Au cours des six derniers mois, je pense n'avoir rencontré personne dans la province qui croyait que la question des changements climatiques et de la réduction de nos émissions n'était pas importante. Tout le monde est d'accord à cet égard. Au cours des prochaines semaines ou des prochains mois, nous communiquerons avec les parlementaires et nous déciderons de la façon dont nous...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

## Personnel enseignant

**M. Austin** : Monsieur le président, je crois comprendre que plusieurs écoles dans la circonscription de Fredericton-Grand Lake connaîtront une réduction du personnel enseignant. La Chipman Forest Avenue School perdra 0,25 poste en enseignement, l'école élémentaire de Minto perdra 2 postes et l'école secondaire de Minto, 1 poste. Les directions d'école et le personnel enseignant sont déjà aux prises avec de sérieux problèmes d'épuisement professionnel, le programme d'inclusion est sous-financé et l'école secondaire de Minto a réduit le nombre de cours offerts.



Je veux faire une observation très importante. Il y a moins de 10 ans, le gouvernement a consacré près de 1 million de dollars à la rénovation de l'atelier de métiers de l'école secondaire de Minto. Or, compte tenu de la réduction du personnel enseignant, les cours de métiers ne seront peut-être pas offerts au semestre d'automne. Je pose ma question au ministre de l'Éducation. Reviendra-t-il sur la décision en question, et qu'envisage-t-il de faire pour que les écoles rurales disposent du personnel enseignant dont elles ont besoin pour fournir une éducation aux enfants?

**L'hon. M. Cardy** : Monsieur le président, je remercie beaucoup le député de la question. La loi énonce clairement que le ministère envoie les fonds aux districts, puis que ceux-ci décident comment ils distribueront ces fonds, et une formule de financement est utilisée pour la composition des classes. La question du député est importante parce qu'elle est au coeur des raisons pour lesquelles nous devons tenir une vaste discussion pour nous assurer d'avoir un système d'éducation de premier ordre en vue du 21<sup>e</sup> siècle, dont nous avons presque déjà vu le cinquième s'écouler.

Nous devons nous pencher sur certains éléments, comme faire en sorte que chaque élève de la province ait accès aux programmes d'immersion ou de formation en français afin que nous puissions réaliser l'objectif que le premier ministre a mentionné à maintes reprises et qui est une priorité du gouvernement actuel, c'est-à-dire voir à ce que les gens du Nouveau-Brunswick soient vraiment capables de communiquer dans les deux langues officielles. Nous devons offrir de nouveau la formation sur les métiers dans nos écoles. Voilà qui nécessitera la collaboration de tous les partis à l'Assemblée législative.

Un sommet sur l'éducation se déroulera cette année du 16 au 18 octobre. Je compte bien inviter les parlementaires de tous les partis de l'Assemblée législative à se joindre à moi pour que nous puissions travailler ensemble afin de faire du système d'éducation du Nouveau-Brunswick un système de premier ordre. Merci.

**M. Austin** : Monsieur le président, je veux être très clair. Nous n'avons pas besoin d'un sommet sur les métiers. Ce dont nous avons besoin, c'est de personnel enseignant qui donne des cours sur les métiers aux élèves dans les écoles. Monsieur le président, ce que j'entends n'a aucun sens. Nous ne pouvons pas parler de formules comme si elles convenaient à toute la province. Cela ne convient pas aux écoles rurales. L'école secondaire de Minto perdra du personnel enseignant, ce qui se traduira directement par la perte des cours sur les métiers pour les élèves. Nous parlons de l'économie du Nouveau-Brunswick et d'une pénurie de main-d'oeuvre qui se fait sentir ; pourtant, nous n'avons pas assez de personnel enseignant pour enseigner aux élèves du secondaire afin qu'ils aillent au collège et exercent un métier. Nous travaillons à reculons. Je vais poser la question de nouveau. Que fera le ministre de l'Éducation pour annuler les changements en question afin que la formation sur les métiers continue d'être offerte à l'école secondaire de Minto?

**L'hon. M. Cardy** : Monsieur le président, je vais répéter une partie de la réponse parce qu'elle est pertinente. Il y a quelque chose qui s'appelle la loi. Il y a une *Loi sur l'éducation* qui restreint



ma capacité de prendre des mesures dans mon ministère, de la même façon que la loi impose des restrictions à tous les autres parlementaires qui sont ministres. Je ne peux pas intervenir dans le processus que le député vient de décrire. En outre, je suis tout à fait disposé à travailler avec le député pour aller parler aux gens du district et des écoles — je fais la même offre à tout le monde et j'ai fait cela avec plusieurs parlementaires des deux côtés de la Chambre — afin de nous assurer d'avoir les bons cours aux bons endroits.

J'ai toutefois mentionné le sommet parce que nous devons effectivement examiner le fonctionnement du système d'éducation. Les problèmes que le député décrit découlent d'un système qui, en ce qui concerne la structure, n'est pas logique et ne fonctionne pas. J'entends constamment de telles plaintes. Je reçois des courriels de gens qui me demandent pourquoi je ne peux pas décider que l'arrêt d'autobus sera à un certain endroit. Je n'ai pas le pouvoir législatif de le faire. Nous devons nous assurer d'avoir une structure qui répond aux besoins de 2019. Voilà ce que nous ferons au sommet, et j'espère obtenir la coopération du député à cet égard. Merci, Monsieur le président.

[Original]

### Chantiers navals

**M<sup>me</sup> Thériault** : Monsieur le président, depuis la campagne électorale, le premier ministre nous dit qu'il a une véritable expérience et qu'il veut obtenir de vrais résultats.

[Traduction]

Une véritable expérience. De vrais résultats.

[Original]

Cela tombe bien, parce que, chez nous, dans la Péninsule acadienne, à Bas-Caraquet, nous avons une expertise qui donne de vrais résultats. En effet, le Centre naval du Nouveau-Brunswick est un joyau de notre région. Il abrite plusieurs entreprises qui génèrent des emplois dans le domaine de la construction et de la réparation navales. Grâce aux investissements des différents gouvernements précédents, le Centre naval du Nouveau-Brunswick s'est doté d'équipement pour bâtir ces bateaux. Cependant, il lui manque maintenant une pièce maîtresse pour être capable de bien fonctionner, soit une rampe de halage, que nous appelons chez nous un « slip ». Sans cette rampe, nous ne pouvons pas aller de l'avant, et nos entreprises ne peuvent pas soumissionner sur les projets désirés.

La situation est critique, et nous avons besoin d'une réponse claire de la part du gouvernement Higgs : Va-t-il continuer à investir dans le Centre naval du Nouveau-Brunswick, à Bas-Caraquet?



[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** : Monsieur le président, je suis vraiment reconnaissant de la question, car je veux parler de l'investissement à Bas-Caraquet.

Le gouvernement précédent a injecté 50 millions de dollars pour la création d'emplois au chantier naval. Non seulement le gouvernement précédent y a consacré 50 millions de dollars, mais le Groupe Océan, qui était responsable du travail là-bas, n'a pris aucun risque.

Quels étaient les projets à cet égard, Monsieur le président? Il s'agissait tout d'abord d'un traversier destiné à Belleisle, qui se chiffrait à 8,5 millions de dollars, ou quelque chose du genre. Un autre projet d'une valeur de 12 millions ou de 14 millions de dollars visait la construction d'une cale sèche en trois parties — une cale sèche en trois parties. Où sera utilisée cette cale sèche en trois parties, Monsieur le président? Elle sera utilisée dans la cale sèche du Groupe Océan au Québec. À qui appartient la cale sèche en trois parties, Monsieur le président? Elle appartient au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Nous créons des emplois dans un chantier naval au Nouveau-Brunswick pour créer une concurrence dans la province voisine. De quel type de stratégie économique s'agit-il, Monsieur le président? Ce n'en est pas une. Voilà ce qu'il en est.

[Original]

**M<sup>me</sup> Thériault** : Monsieur le président, je ne pense pas que le premier ministre réalise à quel point la situation est critique : Certaines entreprises ont la clé dans la porte, et il y a des gens qui sont en train de perdre leur emploi. Est-ce cela les vrais résultats? Le gouvernement actuel réalise-t-il que, il y a quelques mois, le gouvernement fédéral a annoncé des milliards en investissements pour construire une vingtaine de navires pour la Garde côtière canadienne et pour la Marine royale canadienne? Il va y avoir des réparations et de la remise à neuf de navires, et le Centre naval du Nouveau-Brunswick, à Bas-Caraquet, veut et peut faire ces travaux. Toutefois, il lui manque une pièce d'infrastructure importante : la rampe de halage.

Depuis sept mois, les municipalités, les entreprises, les gens et moi-même demandons quelle est l'intention du gouvernement ; ma foi de Dieu, ce gouvernement est comme de la mélasse au mois de janvier.

Les gouvernements Graham, Alward et Gallant ont tous investi dans le Centre naval du Nouveau-Brunswick, à Bas-Caraquet. Le premier ministre Higgs peut-il nous dire si, oui ou non, il va continuer à investir ou s'il va laisser couler les gens de la Péninsule acadienne?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** : Monsieur le président, je pense que la députée d'en face n'a pas compris. Les 50 millions de dollars qui ont déjà été dépensés ont servi à financer une compagnie qui fait concurrence à Bas-Caraquet. Or, pensez-y un instant : Une somme de 50 millions de dollars



provenant des contribuables a été investie, sans aucun investissement du Groupe Océan. L'entreprise créera une concurrence pour Bas-Caraquet au Québec. Voilà le type de logique que nous avons observée en examinant partout dans la province les investissements qui ont été réalisés, soit le gaspillage pur et simple de l'argent des contribuables.

Je veux travailler de concert avec la collectivité de Bas-Caraquet. Je veux élaborer une vision durable à long terme pour le chantier naval afin d'entrevoir un avenir où les gens restent travailler ici, et non une vision où, pour se maintenir à flot, il faut une contribution financière continue des contribuables. Monsieur le président, nous travaillerons à planifier l'avenir de ce chantier naval, mais cela ne consistera pas à affecter encore 50 millions de dollars pour y faire concurrence. Cela n'a simplement aucun sens.

